Orator 2

Infos pratiques

- ECTS : 1.5
- Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- Composante : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle

Présentation

Le cours vise d'une part à faire découvrir aux étudiants le sens que revêt la notion de « lieu commun » dans le domaine rhétorique en se fondant en particulier sur les sources antiques. Nous distinguerons ainsi les lieux généraux de l'argumentation, qui sont des schèmes argumentatifs utilisables par l'orateur dans tout type de discours, et les lieux particuliers à chaque genre, qui se présentent comme des rubriques définissant les différents thèmes à traiter dans chaque question.

D'autre part, le cours vise à apprendre aux étudiants à se servir des lieux communs pour créer des arguments, en adaptant les schèmes généraux et les rubriques prédéfinies à différents cas particuliers.

Chaque cours aura donc une partie théorique, où nous lirons les textes définissant les lieux communs et analyserons l'argumentation de discours anciens ou modernes, et une partie pratique, où les étudiants seront amenés à produire un discours à l'aide des lieux communs.

Objectifs

- comprendre le sens particulier et l'utilité du lieu commun en rhétorique ;

- identifier le lieu commun sur lequel se fonde un argument dans un discours ;

- identifier le genre rhétorique auquel appartient une question et établir une liste de thèmes à traiter grâce à cette identification ;

- créer une série d'arguments sur un thème donné à partir de schèmes généraux.

Évaluation

M3C en deux sessions

REGIME STANDARD Session 1: CT 100%

Contrôle Terminal : 1 note, évaluation écrite en temps limité - 2H - TD de référence

REGIME DEROGATOIRE : CT 100%

1 note, évaluation écrite en temps limité - 2H - TD de référence

SESSION 2 (dite de 2nd Chance) : CT 100%

1 note, évaluation écrite en temps limité - 2H - TD de référence

Compétences visées

- compétences de lecture (lire un texte complexe et en dégager les articulations essentielles) ;

- compétences d'analyse (analyser une argumentation en distinguant les différents arguments utilisés et en définissant le fondement de chacun d'eux) ;

- compétences d'écriture (faire la liste des différents thèmes contenus dans une question donnée ; créer un argument en adaptant un schème général à un cas particulier ; organiser son discours selon les différentes rubriques thématiques définies).

Bibliographie

- Aristote, *La Rhétorique*, éd. P. Chiron, Paris, Flammarion, 2007.

- Pernot, L., *La Rhétorique dans l'Antiquité*, Paris, Le Livre de Poche, 2000.

- Rambourg, C., Topos. *Les premières méthodes d'argumentation dans la rhétorique grecque des Ve-IVe siècles*, Paris, Vrin, 2014.

Contact(s)

> Andre Rehbinder

Responsable pédagogique

arehbind@parisnanterre.fr

> Sarah Muller

Responsable pédagogique
sarah.m@parisnanterre.fr